



APPEL A CANDIDATURES

résidence d'artistes
#1

FAIRE ENSEMBLE, VIVRE ENSEMBLE
Nos espaces publics, enjeux de territoire,
marqueurs de société.

Torigny-les-Villes 2024

FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE

Nos espaces publics, enjeux de territoire, marqueurs de société.

RESIDENCE DE TERRITOIRE 2023/2024

initiée par l'association Bouillonnant Valthère en partenariat avec la commune de Torigny-les-Villes dans le cadre de l'appel à projets «Territoires ruraux, territoires de culture 2023-2024» de la DRAC Normandie.

Le Bouillonnant Valthère est une jeune association culturelle située à Thèreval, au coeur de l'agglomération Saint-Loise dans la Manche, née de la volonté d'une poignée d'habitants de faire collectivement et pour leur territoire. Elle s'est fixée pour principal objectif d'activer les territoires ruraux et de développer le faire ensemble par l'art et la culture, pensés comme vecteurs de lien social et catalyseurs d'initiatives citoyennes. Une culture autre, plurielle et multiforme pour découvrir, apprendre, s'enrichir mais également se rencontrer et échanger. Re.créer du lien entre les habitants par la culture pour fédérer, se projeter, donner et prendre forme et passer d'une culture consommée à une culture pratiquée parce que l'on s'investit d'autant plus quand on se sent concerné et valorisé.

La Culture ne doit plus être un outil de merchandising territorial et « une marque de fabrique » réservés aux grandes villes et aux métropoles, elle doit trouver son expression propre et sa place dans les territoires ruraux. Une culture ouverture, transversale , expérimentale, qui prône le partage et la transmission, une culture qualitative mais facile d'accès, parce qu'on peut être petit mais pointu et faire sans trop en dire, une culture récurrente comme socle pour fédérer, une culture de proximité comme un service, à préserver ou développer, parce que la culture est un droit pour tous.

Le Bouillonnant Valthère développe depuis 5 ans, sur la commune de Thèreval, divers projets dont des résidences d'artistes pour immerger la création et les créatifs au cœur des villages et faire découvrir diverses formes d'expressions artistiques avec leurs processus de création. Fort de cette expérience et de ses résultats, l'association développe à présent ses actions sur de nouveaux territoires et propose, dans ce cadre, en partenariat avec la mairie de Torigny-les-Villes une résidence de territoire.

> UN THEME

FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE

Nos espaces publics, enjeux de territoire, marqueurs de société.

> UN CONTEXTE

Une résidence pour un territoire, Torigny-les-Villes

Torigny-les-Villes est une commune nouvelle située au coeur du département de la Manche. Créée le 1^{er} janvier 2016, elle est née de la fusion de quatre communes, Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville et Brectouville, bien différentes par leur taille, leur physionomie, leur histoire et leur patrimoine. Torigny-les-Villes, avec ses 4 434 habitants, fait partie des trois pôles structurants de Saint-Lô Agglo.

Cette commune nouvelle, est composée d'un centre-bourg, Torigni-sur-Vire, renommé pour son patrimoine exceptionnel et associé au célèbre Château des Matignons, de deux autres communes plus discrètes, Guilberville et Giéville, et de Brectouville. Cette dernière, petite par sa taille avec 151 habitants mais bien connue pour ses Roches du Ham, un des plus beaux sites naturels de la Manche surplombant la vallée de la Vire entre falaises et bocages, fait également rayonner ce territoire. Quatre communes rurales bien différentes mais complémentaires qui offrent un riche panel de cadres de vie et d'activités mais qui cependant se questionnent sur leur place, leur avenir et leur devenir.

Malgré ses nombreux atouts et son dynamisme Torigny-les-Villes semble sur le fil, comme de nombreuses communes rurales françaises, face au monde contemporain et à ses bouleversements. Elle cherche à garder ses habitants par le maintien voire le développement de ses activités, ses services et ses équipements, tout en préservant sa structuration, son échelle, sa physionomie et son authenticité. Torigny-les-Villes par sa localisation privilégiée à proximité de l'A84 reliant le Calvados à la Bretagne, a le label Villages Etapes et compte parmi les trois villes de Saint-Lô Agglo qui bénéficient du programme national Petites Villes de Demain visant à redynamiser 1600 petites villes françaises.

Riche d'un patrimoine architectural et paysager remarquable et de nombreux équipements, la commune, s'applique à faire vivre la culture au coeur

de son territoire. Un réseau associatif vivant, dense et varié participe également fortement à la vie et l'animation de la commune. Plus de 140 associations ont été recensées dont bon nombre d'associations culturelles et artistiques, reflet d'un territoire sensible et ouvert qui ne se résume pas à une ville patrimoine figée dans l'histoire. La commune cherche en effet à développer une culture ouverte, parce que la culture est un droit universel, un bien commun à partager vecteur de lien social, une culture qualitative mais néanmoins simple, transversale et facile d'accès pour se retrouver et faire ensemble.

> UNE PROBLEMATIQUE

La résidence de territoire avec son thème **FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE, nos espaces publics enjeux de territoire, marqueurs de société** viendra questionner les espaces publics et la manière dont on peut se rencontrer à Torigny-les-Villes en 2023. Une problématique nationale reprise à l'échelle locale, commune à tous les territoires, ruraux et urbains qui questionne la place, le rôle, les usages, les pratiques et le sens de nos espaces publics. Simples résidus du construit ou vecteurs et supports de cohésion sociale ? Peu investis ou surinvestis, aseptisés, improvisés, vivants ou figés, nos espaces publics parlent de nous et nous racontent.

La commune de Torigny-les-Villes peine à trouver sa place en 2023 malgré ses nombreux atouts. Phagocytée par son histoire et son imposant patrimoine, le centre-bourg se questionne, se projette et souhaite se renouveler et s'inscrire dans son époque pour perdurer notamment via l'accompagnement du programme Petites Villes de Demain.

La question du lien social par le faire et le vivre ensemble, posée dans l'intitulé du projet, s'avère cruciale pour ce territoire dont près d'un tiers de la population vit seule. Difficultés à se rencontrer et à échanger entre les quatre communes mais également entre les habitants d'une même commune, la convivialité, le faire et le bien vivre ensemble n'étant pas toujours des valeurs corrélées au milieu rural dans une société marquée par l'individualisme et le repli sur soi.

Les artistes seront amenés à questionner les espaces publics du territoire à l'échelle des 4 communes même si la question des espaces publics touche d'avantage le centre-bourg de l'ancienne commune de Torigni-sur-Vire. Cette dernière possède en effet de nombreux espaces publics bien spécifiques liés à son histoire et celle de son château, comme ses étangs et ses cheminements le long

du mur Grimaldi, ses places ainsi que les abords du château et sa cours aux canons. Autant d'espaces souvent pensés comme des écrins, pour mettre en valeur un paysage, un monument ou un bâtiment qui pourront être interrogés, revisités, valorisés, projetés.

Cette résidence de territoire sera l'occasion rêvée pour les artistes de se réapproprier des biens communs à partager, d'investir une rue, un chemin, une place, un jardin, d'impulser de nouvelles pratiques, de tester de nouveaux usages pour casser les codes, pour faire et penser autrement et collectivement avec et pour les habitants. En repensant les espaces publics les artistes seront également amenés à questionner nos modes de vie et la place accordée au faire et au vivre ensemble en 2023 à Torigny-les-Villes. Une expérience artistique, collective, transversale et sensible pour remettre les relations humaines et l'humain au cœur du projet.

DESCRIPTIF DU PROJET

> Une résidence de territoire, participative et à thème

L'appel à candidature concerne :

- **une résidence de territoire** afin d'ancrer le projet et ne pas produire hors sol. Le projet de l'artiste sera pensé sur mesure, pour et avec le territoire de Torigny-les-Villes, commune située au cœur du département de la Manche en Normandie. C'est travailler in situ, contextualiser un projet pour faire adhérer la population et prendre en considération un lieu, un milieu et ses habitants, montrer à la fois ce qui se pense et ce qui se fait. L'artiste ne sera pas accueilli en résidence pour poursuivre son travail et ses recherches personnelles.

- **une résidence participative et collaborative** pour aller vers les habitants et les associer aux démarches de création et/ou de production. L'artiste devra être en mesure d'impliquer, d'associer et de travailler avec différents publics pour les rendre actifs et acteurs dans les différentes phases de production. Inciter à faire collectivement et s'impliquer, c'est s'intéresser et valoriser les habitants et leur territoire, les fédérer autour de projets partagés tout en créant du lien.

- **une résidence à thème avec un sujet et une problématique** pour inscrire le projet artistique dans le quotidien et aborder en milieu rural par l'art et la culture des questions de société et d'actualité pour en débattre publiquement et collectivement. Les productions de l'artiste soulèveront des questionnements, amèneront des débats et pourront ouvrir et envisager des possibles.

> Un sujet

FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE

Nos espaces publics, enjeux de territoire, marqueurs de société.

> La résidence accueillera 2 artistes

Chaque artiste développera son projet de manière individuelle et autonome. Les artistes seront accueillis sur des temps décalés mais auront des temps de présence communs pour découvrir collectivement le territoire, les partenaires, les publics et personnes ressources et restituer leurs productions. Le sujet sera commun aux deux artistes.

Les artistes sélectionnés seront complémentaires afin d'apporter de la cohérence au projet global et issus de préférence de disciplines différentes pour montrer la pluralité des modes d'expression artistiques.

La résidence comportera bien les productions de 2 artistes qui pourront venir dialoguer, faire écho ou se compléter.

Les productions réalisées lors de la résidence pourront être matérielles et/ou immatérielles. La résidence devra marquer à la fois le territoire et les esprits. Les productions pourront déboucher sur une réalisation matérielle et venir s'inscrire de manière pérenne sur la commune afin de garder une trace de la résidence. Les « productions finales » seront restituées et inaugurées en fin de résidence et accompagnées d'un temps festif et convivial.

> L'appel à candidature s'adresse aux disciplines suivantes :

- plasticien.ne.s
- graphistes
- illustrat.rice.eur.s
- paysagistes
- architectes
- designers
- photographes
- vidéastes
- musicien.ne.s
- danseu.se.r.s
- circacien.ne.s
- écrivain.e.s
- conteu.se.r.s
- etc

L'appel à candidature est ouvert à de nombreuses disciplines la problématique pouvant être abordée et traitée sous différents angles et par de multiples professionnels. Un même artiste peut avoir des compétences multiples et par conséquent s'inscrire dans différents domaines. Si votre discipline ne figure pas dans la liste vous pouvez tout de même postuler et nous convaincre dans la lettre de motivation de la pertinence de votre réponse artistique pour le territoire. **Aucune discipline ne sera privilégiée.** Les artistes peuvent utiliser, exploiter, mixer divers médiums (photographie, dessin, peinture, sculpture, mobilier, micro-architecture, aménagement végétalisé, installation sonore...).

> Les artistes devront impérativement intégrer dans leur démarche de création un volet participatif conséquent

La résidence devra comporter un volet participatif, dans le processus de création et/ou la phase de production/fabrication, qui permettra d'impliquer et de rendre acteurs et actifs les différents publics (grand public, scolaire, associatif...).

> Les artistes auront des temps de médiation avec les différents publics

La résidence impliquera pour les artistes d'être ouverts aux autres, valeur essentielle dans ce projet. Les artistes devront être en mesure de partager et échanger avec les différents publics sur leur démarche et leur processus créatif. Des temps de médiation seront aménagés spécialement pour les scolaires.

> Les artistes devront communiquer leur projet de manière numérique

Un blog ou une page Facebook seront mis en place en début de résidence par les artistes qui devront partager et communiquer sur l'évolution de leur projet. Une identité commune (titre, logo....) pourra être définie par les 2 artistes pour communiquer sur le projet global.

> Les 2 artistes devront être en mesure de travailler ensemble mais également en équipe et d'échanger avec les différents partenaires

Les artistes seront amenés à échanger et travailler ensemble lors de la première semaine de résidence qui leur sera commune. Ils devront également aller à la rencontre des habitants mais également d'autres partenaires (élus, représentants d'institutions...). Il est donc souhaitable que les artistes qui postulent soient avenants, fédérateurs pour communiquer sur leur projet, qu'ils osent aller à la rencontre, proposent, initient, impulsent.

MODALITES DE LA RESIDENCE

> **Durée**

La résidence se déroulera sur 4 semaines non consécutives soit 28 jours de présence répartis sur le 1er semestre 2024. Un calendrier sera établi avec les artistes en amont de la résidence. Les artistes pourront être mobilisés certains week-ends.

> **Période**

De fin janvier à mi mai 2024

> **Lieu**

La résidence se déroulera sur la commune de Torigny-les-Villes, qui regroupe les anciennes communes de Torigni-sur-Vire, Guilberville, Brectouville et Giéville. Cette commune nouvelle se situe au centre du département de la Manche, en Normandie. Les artistes seront amenés à se déplacer sur les différentes communes et différents sites.

> **Rémunération**

Chaque artiste percevra une indemnité d'une valeur de 4 000 € pour 4 semaines de résidence soit 28 jours de présence. Une enveloppe de 1 000 € sera également accordée à chaque artiste pour l'achat de matières premières et fournitures. Une convention sera signée entre l'artiste, l'association et la commune.

> **Hébergement**

Les artistes seront hébergés dans un logement mis à disposition par la commune de Torigny-les-Villes.

> **Lieux de fabrication et production**

Les artistes pourront disposer de différents lieux de fabrication en fonction de la nature des productions réalisées. Les lieux proposés comportent tous de nombreuses commodités (espaces de travail vastes, accès internet, photocopieur...). Les artistes devront cependant apporter si possible leur matériel personnel type PC et tout autre matériel spécifique nécessaire à leurs productions.

> **Accompagnement**

Le Bouillonnant Valthère, qui porte le projet et en assure la coordination, accompagnera les artistes dans le projet et sera leur interlocuteur. Les artistes

devront être autonomes dans leurs productions. Un appui logistique et technique pourra être apporté ponctuellement par les agents techniques de la commune de Torigny-les-Villes.

Les artistes devront avoir un mode de transport pour pouvoir être autonomes et se déplacer librement sur le territoire, la commune de Torigny-les-Villes ne bénéficiant pas du réseau de transport en commun de l'agglomération de Saint-Lô.

MODALITES DEPOT DE CANDIDURE

> limite dépôt des candidatures : mercredi 8 novembre 2023

> étude des candidatures : début décembre 2023

Pour postuler merci de bien vouloir nous retourner les pièces suivantes :

- > le formulaire administratif complété
- > un Curriculum Vitae à jour, avec parcours et expériences
- > un dossier de références de 12 pages maximum avec 6 projets maximum comportant des visuels et des textes synthétiques
- > une lettre de motivation précisant notamment :
 - votre lecture et interprétation du sujet
 - la place du participatif dans votre démarche de création
- > l'ensemble des documents doit être envoyé au format PDF et ne doit pas excéder 20 Mo

Merci de bien vouloir nous retourner le dossier uniquement en version numérique, mercredi 8 novembre 2023 dernier délai à l'adresse suivante : bouillonnantvalthere@gmail.com

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection composé de représentants des différents partenaires (DRAC Normandie, CAUE de la Manche, élus et agents de Torigny-les-Villes, représentant du programme Petite ville de demain, représentant de Saint-Lô Agglo, représentants du Conseil Départemental de la Manche et chargé de mission du Bouillonnant Valthère).

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Pour toute question concernant l'appel à candidature, merci de contacter Nadine Portier, coordinatrice du projet : bouillonnantvalthere@gmail.com

RESIDENCE DE TERRITOIRE

Torigny-les-Villes 2024

FAIRE ENSEMBLE / VIVRE ENSEMBLE

Nos espaces publics, enjeux de territoire,
marqueurs de société.

n° dossier :

FORMULAIRE ADMINISTRATIF DEPOT DE CANDIDATURE

discipline(s) :

nom :

prénom :

date et lieu de naissance :

adresse :

n° téléphone fixe et portable :

adresse mail :

site internet, blog, page FB :

n° sécurité sociale:

n° SIRET/MDA :

permis de conduire : oui / non

véhicule : oui / non

autres informations :

date :

signature :



1 rue des Charmilles - Hébécrevon
50180 THEREVAL
06 37 79 07 98
bouillonnantvalthere@gmail.com
www.facebook.com/Bouillonnant-Valthère

Soutenu
par

